



## DÉCLARATION PRÉALABLE CAPD DU 13-10-15

Nous ouvrons cette CAPD alors que la presse locale révèle ce matin un incident dramatique survenu à l'Internat d'Excellence...

Voilà bientôt deux ans que nous vous alertons sur la situation de cet établissement, particulièrement sur l'encadrement des élèves en dehors du temps de classe. De la même manière nous avons évoqué les conditions d'accueil à l'EREA.

Il est incompréhensible, alors que nous avons tiré la sonnette d'alarme, qu'un tel drame se produise, la réussite de tous les élèves commence par leur sécurité dans les établissements relevant de l'éducation nationale et pour se faire des moyens doivent y être employés !

Nous souhaitons revenir sur la situation de la ville de Béziers, sans reprendre les événements concernant le comportement du Maire de la ville, qui sont remontés au Ministère, nous souhaitons réaffirmer ici, notre soutien au collègue insulté et menacé. Comme si ça ne suffisait pas, l'antenne CANOPE est fermée et nous apprenons qu'un secteur de collège de la circonscription de Béziers ville n'a plus de médecin scolaire, ce dernier parti en retraite n'étant pas remplacé.

Encore une fois, l'éducation nationale doit-elle alourdir des situations déjà bien compliquées en supprimant les quelques moyens existants ?

Pour évoquer la situation des écoles de manière plus générale, il nous semble important de rappeler les difficultés engendrées par les nouveaux rythmes. La réforme des rythmes scolaires demeure une préoccupation importante chez tous nos collègues et engendre toujours des difficultés. L'absence d'un cadrage national clair a conduit les communes à adopter des organisations différentes, ce qui crée de réelles difficultés : organisation des services partagés, des décharges, des remplacements, de l'APC...

Cette réforme, censée alléger les journées des élèves, désorganise le temps des enfants, provoquant ainsi une fatigabilité accrue avec parfois des journées irrégulières et sans repères. Cela renforce les inégalités entre communes et entre élèves.

Le service public doit garantir l'égalité sur tout le territoire.

Quant à la formation continue, nous exprimons à nouveau notre incompréhension face

au nombre de stages de plus en plus faible et aux horaires proposés.

Parce que l'augmentation de nos salaires ainsi que l'amélioration des conditions de travail de nos collègues et d'apprentissage de nos élèves ne sont toujours pas au rendez vous de cette nouvelle rentrée, le SNUipp-FSU lance une grande campagne nationale.

De plus, les enseignants du primaire ont la particularité d'avoir les obligations de service les plus lourdes des pays de l'OCDE, avec les classes les plus chargées et les salaires parmi les plus bas.

Cela ne peut plus durer !

Pouvoir faire du bon travail au service de la réussite de tous, être reconnu en tant que professionnel est une urgence.

Avec l'ensemble des collègues, le SNUipp-FSU va faire entendre la voix de l'école primaire pour :

- Revoir et abaisser nos obligations de service, dont les 108 heures, avec comme première étape la fin des APC
- .Redéfinir nos missions et réintégrer le temps de travail en équipe dans l'emploi du temps hebdomadaire
- Augmenter nos salaires (dégel du point d'indice, alignement de l'ISAE sur l'ISOE du second degré)

Les délégués des Personnels